

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président ouvre la séance à 09h30.

Il souhaite à tous la bienvenue à Grand Quevilly pour cette Assemblée Générale.

Il remercie vivement le Président de l'Espadon de Grand Quevilly qui nous reçoit ce matin. Il se réjouit, également, de la présence d'Hervé LESTURGIE Président de la Ligue de Normandie de Natation.

### APPEL NOMINAL DES CLUBS

La Secrétaire Générale procède à l'appel nominal des clubs :

#### Liste des clubs affiliés (saison 2025/2022)

ASC Le Havre Natation	256	CS Notre Dame de Gravenchon	230
AN Montivilliers	115	Dauphins Caux Natation	65
Aqua T Océane	88	ESM Gonfreville	28
AS Gournay Natation	131	Espadon Grand Quevilly	417
Asso Water-Polo Pays de Caux	35	Fécamp Aquatique Club	53
C Vikings de Rouen	1.007	HAC Natation Seine Métropole	106
C.N Vallée de Seine	3	Les Requins Grand Couronne	112
Club Nautique Stéphanois	91	Masters Natation Caux Estuaire	39
CN Hippocampes Bois Guillaume	4	Mont Saint Aignan Natation	256
CN Le Havre	438	Océanes Nat' Artistique Fauville	53
CN Oissel	136	Rouen Masters Club	24
CN Yvetot	166	Swim Cup Hautes Falaises	3
CNM Dieppe	348	US Forges les Eaux Natation	73
CO Gallia Bihorel	73		

- Clubs affiliés : 27
- Total général des voix représentées : 4.350

Liste des clubs présents à l'Assemblée Générale

C Vikings de Rouen	1.007
Club Nautique Stéphanois	91
CN Le Havre	438
CNM Dieppe	348
Dauphins Caux Natation	65

Espadon Grand Quevilly	417
HAC Natation Seine Métropole	106
Les Requins Grand Couronne	112
Mont Saint Aignan Natation	256
USM Forges les Eaux	73

- Clubs affiliés : 27
- Clubs représentés : 10
- Total général des voix représentées : 2.913

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

(12 octobre 2024)

Aucune abstention, aucune voix contre, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

(27 mars 2025)

Aucune abstention, aucune voix contre, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

**ALLOCUTION DU PRESIDENT**

Monsieur Alexandre BARREAU, Président du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime procède à son allocution :

"Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour l'Assemblée Générale Ordinaire 2025, afin de procéder à la clôture de l'exercice 2024 et évoquer les perspectives départementales à venir.

En effet, l'AG électorale du 12 octobre 2024 ne permettait pas de procéder à une clôture d'exercice. Celle-ci doit correspondre à l'année calendaire et comprendre 12 mois. Il est également nécessaire de tenir au moins une AG Ordinaire par année d'exercice.



Le 12 octobre 2024, nous avons vu l'élection d'un collège complet et partiellement renouvelé de 12 membres, avec notamment l'élection de quatre nouveaux membres et un changement de présidence. Le respect de nos statuts a malheureusement conduit à la démission de deux membres depuis lors, pour des raisons qui leur sont propres.

Lors du CODIR du 18 décembre 2024, le Comité Départemental a acté le lancement d'une nouvelle dynamique, ceci pouvait se faire en particulier en améliorant les marges de manœuvre financières, comprenant la réduction des coûts de structure liés au siège du comité localisé à Autretot. Nous y reviendrons lors de la présentation des comptes et des questions diverses.

Toutes ces décisions portent déjà leurs fruits, et je suis assez serein sur la suite de notre mandat, en ayant évacué certaines contingences qui nous permettent de nous concentrer sur nos missions.

Les principaux défis à relever sont le support au développement des clubs, la participation des clubs à la vie fédérale et la mobilisation des officiels et bénévoles sur l'ensemble des compétitions.

La priorité sportive est portée sur les jeunes (avenirs et benjamins), notre action doit adresser toutes nos disciplines présentes dans le département, dans la limite de nos capacités d'organisation, en totale coordination avec la Ligue de Normandie.

En cette saison de transition entre l'ancienne présidence et la nouvelle présidence, nous cherchons à dynamiser la natation course pour les jeunes en particulier, à promouvoir nos activités sur l'eau libre en supportant la création de nouvelles étapes, à promouvoir la natation artistique, à rendre plus lisible nos relations avec nos principaux partenaires.

Pour cela, nous formons des officiels, nous nous dotons d'équipements supplémentaires, nous accédons à de multiples équipements adaptés aux formats de compétition, nous encourageons la tenue des meetings et des galas de clubs.

Nous testons, nous commettons des erreurs, nous apprenons, nous constatons des succès. Tout ceci nous permettra de nous améliorer au bénéfice de tous les nageurs tout au long de cette olympiade.

Nous sommes convaincus du potentiel de notre territoire, il y a de nombreux atouts. Nous travaillons pour les faire s'exprimer.

Nos relations avec les instances publiques sont bonnes, à tous les échelons du territoire : les mairies, les agglomérations, le Département. Nous partageons notre vision et notre projet avec ces organisations, nous avons des contacts réguliers.



Je tiens à les remercier pour leur écoute, leur volonté de nous aider et tout le support qu'ils nous apportent dans le cadre de nos missions, que ce soit pour l'accès aux équipements, le support à l'organisation de nos compétitions ou l'aide financière nécessaire au développement de nos disciplines.

Enfin, je souhaite adresser un grand merci à l'ensemble des clubs et des bénévoles, qu'ils soient officiels ou en support, sans lesquels rien ne serait possible. Leur engagement doit être respecté et valorisé, nous avons le devoir de les soutenir, nous le faisons.

Bonne Assemblée Générale."

### **PRESENTATION DU RAPPORT MORAL**

Madame Brigitte GOSSELIN, Secrétaire Générale du Comité Départemental de Natation de Seine Maritime présente le rapport moral :

" Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs, entraîneurs, dirigeants, officiels et partenaires ici présents,

C'est avec un immense plaisir que nous vous retrouvons, aujourd'hui, pour l'organisation de notre Assemblée Générale Ordinaire 2025.

Depuis les élections d'octobre dernier, la nouvelle équipe en place s'est engagée dans une réflexion menant à la refonte matérielle et organisationnelle du CD76. La finalité du projet devait nous permettre de réaliser des économies financières, visant à stabiliser notre budget et à favoriser les actions en faveur de nos sportifs. C'est aujourd'hui chose faite. Les locaux d'Autretot ont été rendus. Outre le loyer, l'ensemble des frais de fonctionnement inhérents sont arrêtés. Les contrats de location du matériel ont été stoppés. Enfin, nous nous sommes séparés du véhicule. Je laisse à notre Trésorier le soin de vous donner le résultat chiffré de ces modifications.

La Commission Natation Course, d'abord pilotée par Damien CATTIN VIDAL, a travaillé sur une refonte du programme sportif, notamment en ce qui concerne les Avenirs et les Benjamins. L'idée principale était de limiter la durée des différents plots. Il a donc été décidé d'opérer un découpage géographique, autour de deux secteurs, celui du Havre et celui de Rouen. Cette nouvelle formule permet de proposer des compétitions sur environ deux heures, timing plus adapté pour les plus jeunes.



**SEINE-MARITIME**

Pour ces catégories où la plupart des nageurs est novice, le corps arbitral s'est entendu pour ne pas appliquer de disqualification sur le premier plot mais de privilégier la pédagogie. Seules les fautes majeures ont été sanctionnées sur le deuxième plot, avant une application stricte du règlement au moment de la finale départementale. Il semble que cette formule ait porté ses fruits puisque nous avons pu observer une nette amélioration des techniques de nage et de virage.

Aujourd'hui, Frédéric KRASOSVSKI a repris la direction de cette Commission. Indéniablement, son expertise et ses compétences techniques seront un plus pour faire évoluer nos programmes sportifs et atteindre nos objectifs. N'hésitez pas à motiver vos entraîneurs pour qu'ils rejoignent la Commission et participent aux débats. Toutes les idées sont les bienvenues.

Nous nous réjouissons, la saison passée, de la réouverture de la piscine de Grand Couronne. En effet, d'un point de vue sportif, il était primordial de retrouver un bassin de 50 mètres sur le département. Parmi les structures importantes pour le déroulement de nos compétitions, il nous manque toujours celle de Fécamp. Une réouverture est annoncée cet été. Nous espérons qu'elle sera effective, pour nous mais surtout pour que le club puisse retrouver une stabilité.

L'un des points d'orgue de nos saisons réside dans la Coupe de l'Ouest des Benjamins. Traditionnellement, nos équipes dominent le Grand Ouest, en s'octroyant généralement deux podiums et la première place au cumul des points. Depuis deux ans nous avons la fierté de voir une équipe sélectionnée pour disputer la finale nationale. Après les filles en 2023, ce sont les garçons qui ont fièrement défendu nos couleurs, en décembre dernier, à Dunkerque.

Ces excellents résultats n'existeraient pas sans l'énorme travail de nos sélectionneurs, Tristan GANDELIN et Alexandre MESLET. Je tiens à leur renouveler toutes nos félicitations pour leur investissement dans cette belle aventure. Voilà plusieurs saisons qu'ils nous prouvent la qualité de leur travail dans la préparation de la délégation, la motivation des nageurs et surtout la cohésion du groupe.

Depuis cette année, nous sommes heureux de retrouver Olivier ROGER aux commandes de cette sélection. Il nous l'a largement prouvé par le passé, ses compétences en la matière sont de bon augure pour les prochaines échéances.

Le circuit départemental des Maîtres est toujours l'occasion de retrouver cette catégorie autour de compétitions festives. Cette année, nous comptons 4 étapes, avec l'ASCH, le CNH, le DCN et les Requins de Grand Couronne. Malheureusement, celle proposée par MNCE a été annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

En Natation Artistique, Le Havre a eu la fierté d'accueillir les N2 Juniors, en mars dernier. Une très belle compétition où les performances et le spectacle étaient au rendez-vous. Bravo à Claire Marie DEPAUW et son équipe pour la qualité de l'organisation de ce bel événement.

✉ 576 rue d'Ecosse - 76790 LES LOGES

☎ 06.64.40.52.44 - 📧 [présidenceffn76@outlook.com](mailto:présidenceffn76@outlook.com)



## SEINE-MARITIME

Les jurys s'étoffent et c'est une bonne chose. Sur cette saison, nous comptons 29 nouveaux Chronométreurs et 12 nouveaux Juges. Certains clubs s'étonnent de ne pas recevoir de calendrier prévisionnel pour les formations ou ne savent pas comment inscrire leurs éventuels candidats. La procédure est simple. Il vous suffit de nous envoyer la fiche d'inscription dûment complétée et signée. Lorsqu'une session est mise en place, nous convoquons les personnes inscrites. Nous vous recommandons, pour faciliter les échanges, de nommer un responsable des officiels au sein de vos clubs.

Il est temps, pour moi, d'exprimer toute notre gratitude à l'ensemble de nos partenaires pour le soutien qu'ils nous apportent chaque saison. Je pense plus particulièrement aux Collectivités Locales, au Conseil Général de Seine Maritime, aux personnalités ici présentes, sans oublier la Ville de Grand Quevilly et l'Espadon qui nous accueillent aujourd'hui. Merci également aux Clubs, à leurs sportifs et officiels sans qui bien évidemment la natation Seino-Marine n'existerait pas."

Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

### RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Monsieur Philippe RAS, Trésorier, présente son rapport financier annuel.

"Bonjour à tous.

Les comptes arrêtés de 2024 courent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Dans le bulletin de l'Assemblée Générale, vous retrouverez le tableau correspondant, ainsi que celui de 2023 pour permettre un comparatif.

Les éléments probants, dans les dépenses, sur les trois derniers mois :

- le poste des achats augmente de 1.500 € (eau, électricité, matériel, fonctionnement du véhicule, informatique, etc...)
- les services extérieurs sont en hausse de 3.000 € (loyer, location, matériel, versements aux différentes disciplines, etc...)
- les autres services extérieurs comptent 3.000 € de plus (récompenses, frais de déplacements, téléphone, internet, etc...)

Les éléments probants, dans les recettes, sur les trois derniers mois :

- les subventions de la Fédération n'ont pas été versées pour un total de 7.700 € (Département, ANS, FFN, etc...)
- les recettes liées aux engagements sur les compétitions augmentent de 7.000 €
- le poste des diverses enregistre une hausse de 300 €

✉ 576 rue d'Ecosse - 76790 LES LOGES

☎ 06.64.40.52.44 - 📧 [présidenceffn76@outlook.com](mailto:présidenceffn76@outlook.com)



Le delta, entre les recettes et les dépenses, laisse apparaître un solde déficitaire de 2.714,59 € pour l'exercice 2024."

Le rapport financier annuel est adopté à l'unanimité.

### **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL**

Monsieur Philippe RAS présente le budget prévisionnel.

"Sur le budget 2025, de nombreux postes vont diminuer. Ils sont directement impactés par notre retrait du local d'Autretot. Il s'agit principalement des dépenses d'électricité, de loyer, la location du photocopieur.

Nous allons essayer de minimiser au maximum les autres postes, bien évidemment sans en léser certains au profit d'autres. L'objectif est de coller au mieux à la nouvelle politique mise en avant, celle de favoriser le sport et nos sportifs au travers d'actions ou d'accompagnements.

En ce qui concerne les recettes, nous restons très soft. Nous enregistrons un poste en retrait, celui des subventions du Département, avec un total de 6.000 € contre 7.774 € en 2024. En effet, malgré l'impact des Jeux Olympiques, le sport ne semble pas être une priorité.

Il en est de même pour les revenus générés par les engagements sur les compétitions.

De ce fait, le budget prévisionnel est en baisse. Il passe de 51.000 € à 32.000 €, ce qui représente une diminution d'environ 37 %.

Ce budget ne remet absolument pas en cause nos équipes départementales qui restent, pour nous, une priorité."

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

### **RAPPORT DE LA COMMISSION NATATION COURSE**

Monsieur Alexandre BARREAU présente le rapport de la Commission Natation Course :

"Une approche totalement différente... pour tenter d'exprimer le potentiel.

Après une fin d'année 2024 troublée (épisode Dunkerque, calendrier tardif - Merci Damien pour ton aide) et un premier semestre 2025 expérimental, nous nous adaptons pour apporter le bon cadre au développement de nos nageurs.



## SEINE-MARITIME

Nous posons désormais quatre principes, dont nous sommes garants :

1. Définir un programme élaboré sur la base du règlement annuel FFN, notamment les objectifs et l'approche recommandée pour les catégories jeunes (Avenirs et Benjamins).
2. Donner aux jeunes (Avenirs/Benjamins) l'opportunité de nager toutes les épreuves durant la saison, avec chaque épreuve proposée au moins 2 fois dans la saison. Ceci permettra une progressivité de la construction du nageur.
3. Permettre aux benjamins d'accéder aux épreuves longues, avec les juniors/seniors et concourir au trophée national "nageur complet".
4. Promouvoir le demi-fond (400m et plus) avec une compétition dédiée en début de saison pour l'obtention de temps de référence, avec des catégories élargies.

Au regard de ces principes, nous définissons les moyens :

- Nous organiserons des compétitions d'une durée « raisonnable » : autour de 2h/2h30 de compétition effective par réunion. Ceci passe par la limitation des catégories admises aux 3 championnats départementaux. En résumé, "Vite fait, Bien fait".
- Nous utiliserons des bassins de formats adaptés aux compétitions et catégories. Ceci permet d'augmenter le nombre de bassins différents utilisés au cours de la saison.

(Nous disposons de plus de 50 bassins sportifs dans le département, de 4 à 8 lignes, dont une vingtaine est conforme et peut être mobilisée sans grande difficulté. Je tiens à remercier de nouveau toutes les Collectivités qui nous accueillent. Je vous remercie également, Présidents de clubs, pour votre aide quand cela s'avère nécessaire).

- Pour les jeunes (Avenirs/Benjamins) nous organiserons des compétitions sur 1 journée maximum par catégorie, de préférence le dimanche où nous constatons que la mobilisation des officiels est plus simple et les bassins plus disponibles. Pour cela, nous reconduirons la sectorisation Est/Ouest sur certaines compétitions.
- Nous donnerons de la visibilité aux partenaires locaux. Ceci permettra de créer la récurrence de manifestations dans un même bassin pour le reste de l'olympiade et apportera une certaine prédictibilité qui simplifie la tâche de tous.

Afin de gagner en souplesse, nous sommes désormais dotés de 2 équipements complets de gestion de compétition (box de départ, secrétariat, PC avec liaison internet, imprimante et sonorisation), que nous pouvons aisément répartir sur le territoire. En même temps, nous avons largement commencé la formation d'officiels à la gestion de compétition sur Extranat.



**SEINE-MARITIME**

Le programme, calendrier et contenu, qui doit remonter du bassin, a été confié à l'Equipe Technique Départementale que nous avons remis sur pied. Cet ETD est sous la responsabilité de Frédéric KRASOWSKI, que je remercie chaleureusement pour son engagement, avec le concours de 8 coaches du département.

Les tarifs des engagements en légère évolution sont alignés avec la pratique des autres départements de la région et se situent dans la moyenne nationale. Du fait des principes évoqués précédemment, le montant global des engagements perçus devrait légèrement baisser. Ceci est un investissement de notre part, en respect de nos principes.

Avec l'ensemble de ces dispositions en place, nous faisons toute la place aux clubs pour l'organisation de meetings, complément essentiel pour le bon déroulé de la saison.

Je rappelle toutefois que la participation d'un club à la vie fédérale (les Assemblées Générales en particulier) est la condition indispensable pour disposer du support du Comité aux meetings de clubs, que ce soit pour la création de la compétition sur le serveur fédéral, la présence d'un jury de tête qualifié ou l'utilisation du matériel de compétition.

Avec tous ces éléments, vous avez les moyens de réaliser de belles saisons, vous avez les moyens de développer notre discipline."

Frédéric KRASOWSKI : "L'ETD76 est une entité qui n'est encore qu'embryonnaire. Les gens qui sont à l'intérieur ont à la fois de l'expérience ou viennent chercher l'expérience d'un ETD.

Nous souhaitons, qu'en septembre, de jeunes entraîneurs viennent nous rejoindre, pour sentir le poids des réflexions et des décisions qui sont prises. L'objectif est qu'ils participent pour la structuration de notre natation en Seine Maritime.

Sur les premiers ressentis, depuis quelques semaines maintenant, tout est positif. Nous aurons une nouvelle visioconférence jeudi. Elle permettra de valider le T4 2025.

Nous sommes déjà en cours de préparation pour le S1 2026, avec beaucoup de réglementation, de choix de dates avec ce qui redescend à la fois de la Fédération mais également de la Ligue. Ces deux niveaux sont prioritaires. De notre côté, nous devons coller au mieux à ces strates pour répondre aux préconisations fédérales."

Le rapport de la Commission Natation Course est adopté à l'unanimité.

### **RAPPORT DE LA COMMISSION NATATION MAITRES**

Monsieur Philippe RAS présente le rapport de la Commission Natation Maîtres :



"La Commission Maîtres est composée de :

- Corinne RAS
- Philippe SCHOLIVE
- Benoît DAMOUR
- Patrick DRUEL

Après de multiples réunions de travail, la fin de la saison 2024 a permis la mise en place d'un calendrier pour la période comprise entre fin 2024 et début 2025. Les détails de 2025 vous seront communiqués lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le meeting de l'ASCH a été organisé en décembre 2024 et celui du DCN en février 2025.

Il est à noter la démission de deux personnes, sur la Commission, pour des raisons d'incompatibilité avec leur emploi du temps. La bonne nouvelle c'est que nous accueillons trois nouveaux membres. Il s'agit de Christelle LAIR du CSG Natation, de Marlène PLANCHON et Estelle VAUDRY toutes deux du C.N.S Saint Romain.

C'est toujours difficile avec la catégorie des Maîtres. Je ne sais pas pourquoi, puisqu'il y a beaucoup de nageurs. Pourtant c'est toujours compliqué d'organiser quelque chose. Sur les 5 étapes départementales, plus la finale, la participation moyenne est d'environ 50 nageurs. Nous n'arrivons pas à réunir un effectif supérieur, même sur une compétition comme la finale. Il est donc important, dans les clubs, d'inciter les Maîtres à participer même si ce n'est que sur une ou deux nages.

Un changement majeur, il a été acté en commission, que le calendrier serait désormais basé sur l'année civile. La finale sera donc reportée en fin de saison.

Un petit rappel, pour les clubs. Les 50 € de forfait sont bien obligatoires pour toutes les structures qui souhaitent organiser une compétition en lien avec le Comité Départemental. Cette information sera relayée sur l'ensemble des clubs, dès la reprise de septembre."

### **RAPPORT DE LA COMMISSION NATATION ARTISTIQUE**

En l'absence de Madame Claire Marie DEPAUW, retenue par d'autres obligations, Monsieur Philippe RAS présente le rapport de la Commission Natation Artistique :

Je note une très bonne ambiance entre les clubs. Ils font preuve d'implication dans les travaux menés par la Commission. C'est une bonne nouvelle, quand on sait que précédemment certains étaient plutôt en panne de vitesse. Ils s'attachent essentiellement aux niveaux supérieurs, régional et interrégional. Il s'agit surtout de rencontres basées sur la découverte de la Natation Artistique.

Un seul bémol pour le club de Fauville qui reste en retrait sur l'organisation départementale.



Je tiens, personnellement, à saluer l'obtention du diplôme d'entraîneur d'élite de Claire Marie DEPAUW, notre référent Natation Artistique, au CD76 mais également à la Ligue de Normandie."

Le rapport de la Commission Natation Artistique est adopté à l'unanimité.

### RAPPORT DE LA COMMISSION OFFICIELS

Monsieur Dominique POIROT présente le rapport de la Commission des Officiels :

"Bonjour à tous,

Les personnes qui composent les officiels du CD76 se découpent ainsi :

❖ **28 PASS OFFICIELS**

Ce sont des Chronomètres en cours ou en attente de formation pratique au bassin (40 prises de temps et une épreuve de Juge à l'Arrivée)

❖ **58 CHRONOMETREURS (+ 6 officiels C)**

❖ **20 JUGES (+ 3 officiels B)**

❖ **10 STARTERS**

❖ **5 JUGES ARBITRES**

Ce qui nous fait un total de : **130 OFFICIELS** inscrits sur Extranat.

On constate, depuis plusieurs années, une demande grandissante de nageurs et nageuses désirant obtenir le titre de Chronomètreur et de poursuivre leur formation vers le titre de Juge. Je souhaite qu'ils attirent d'autres jeunes volontaires.

Cette année, nous avons organisé deux sessions de formation pour des Chronomètres, qui ont réuni, au total, 29 candidats et une session pour les Juges comptant 12 candidats.

Un petit rappel à toutes ces personnes qui ont suivi l'étape théorique de la formation, et spécifiquement pour les Juges ayant réussi l'épreuve écrite, qu'ils ne disposent que d'une année et une seule pour valider les épreuves pratiques. Nous comptons donc sur vous pour être présents au bord des bassins, le plus souvent possible, afin de vous donner un maximum de chance de valider complètement votre titre.



Avant de conclure, un point règlementaire. Dans les compétitions du CD76, les Clubs ne doivent engager que des nageurs ayant les moyens de respecter les règles de la Natation Course, pour les épreuves dans lesquelles ils sont engagés, ceci indépendamment de leur niveau de performance.

Le règlement Natation Course AQUA sera appliqué dans toutes les compétitions du CD76.

Merci pour votre écoute."

Le rapport de la Commission Officiels est adopté à l'unanimité.

### **RECOMPENSES REGIONALES DES OFFICIELS**

Diplôme :

- Monsieur Damien LEDUC
- Monsieur Edouard NICOLLE
- Monsieur Alexandre MESLET
- Monsieur Owen FOURNEAU
- Monsieur Tristan GANDELIN
- Madame Sabrina DUBOC
- Madame Céline GOSSE
- Monsieur Driss RISSOUMI
- Madame Ariane BONTE
- Monsieur Franki PERUS

Médaille de Bronze :

- Madame Ingrid GEREMIA
- Monsieur Sébastien RIVIERE
- Monsieur Emmanuel BOQUAIN
- Madame Nadège CORNUAULT
- Monsieur Laurent RAGEL

Médaille d'Argent :

- Monsieur François Marie SEYNAVE
- Monsieur Patrick DRUEL
- Monsieur Frédéric KRASOWSKI



SEINE-MARITIME

## INTERVENTION DE MONSIEUR HERVE LESTURGIE PRESIDENT DE LA LIGUE DE NORMANDIE

"Bonjour à toutes et tous,

Je participe à cette première Assemblée Générale, non plus en tant que Président de CD mais de Ligue, et je prends beaucoup de plaisir à vous retrouver, même si le nombre de clubs présents est minoritaire, par rapport aux affiliations. C'est une réalité au CD76 mais également à la Ligue de Normandie. C'est décevant de voir que les clubs ne prennent pas le temps de se déplacer sur ces moments institutionnels importants, où c'est l'occasion de dresser un bilan de l'année et de découvrir les projets à venir.

Vous avez évoqué l'idée d'accorder une labellisation aux meetings départementaux, basée sur la participation à la vie fédérale. C'est une réflexion que l'on mène, également aujourd'hui, au niveau de la Ligue de Normandie, pour une labellisation des meetings régionaux. De la même façon, il ne sera pas possible de demander le soutien de la Ligue sur l'organisation d'un meeting régional, sans avoir une participation à la vie fédérale au niveau régional. Ce n'est pas acté, ce sera mis à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur, le 3 juillet.

En ce qui concerne le programme Natation Course, je vais profiter de cette intervention pour vous communiquer quelques informations qui nous ont été communiquées, il y a deux semaines, à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération. Le programme sportif 2026 nous a été révélé avec quelques dates clés, validées à 90 %. Vous connaissez la grande difficulté que l'on a, depuis le passage en année civile, avec la sortie extrêmement tardive des calendriers. Ce n'est pas sans poser de nombreux problèmes, notamment dans la réservation des piscines.

Vous avez tous suivi la fin de saison régionale avec les modifications de calendrier et de lieux de dernière minute. C'est le cas du Championnat de Normandie Eté, initialement prévu à Caen et déplacé à Elbeuf. C'est une conséquence de ces publications tardives des calendriers. Au niveau de la Ligue, nous nous attachons, cette année, à ce que vous ayez le calendrier sportif entre le 6 et le 10 juillet. Ces dates, parce que notre prochain Codir est prévu le 3 juillet pour la validation de ce calendrier. Nous avons travaillé avec l'ETR, le 13 mai dernier, sur l'architecture envisagée.

Le 6 juillet, une réunion est programmée avec les Présidents des Régions. Elle devrait permettre, à minima, d'acter le calendrier T4 de 2025.

Sur le plan sportif fédéral, quelques grandes nouveautés sont annoncées, à partir de 2026. Les Meetings labellisés nationaux ne sont plus qualificatifs. C'est une donnée importante puisque cela redonne la main aux compétitions de Ligue et de l'importance à ces rencontres. C'est une excellente nouvelle.



**SEINE-MARITIME**

En ce qui concerne les Web Confrontations de Ligue, j'ai fait remonter, en ETR Interrégional, le souhait de les voir revenir au niveau du territoire régional. Bien évidemment, je défendrai cette position lors de la réunion des Présidents à Laval. Je compte aussi sur les coachs pour faire passer le message. Je m'aperçois aussi, qu'au niveau de l'Interrégion, parfois des choses se décident en tout petit comité, sans forcément tenir compte des intérêts des clubs. Les périodes de qualification seront validées 5 semaines avant les dates des échéances prévues.

Nous aurons une refonte des catégories d'âge, notamment sur la dénomination. Nous allons passer, de façon très standard, à la notion de U18, U15, U13, etc... comme dans toutes les disciplines de sports collectifs. Au moins, nous aurons tous une même appellation.

Par contre, et cela va dans le sens de ce que vous préconisez pour votre programme sportif départemental, on revient progressivement à une notion de natation par niveau plutôt qu'une notion de natation par catégorie d'âge. En d'autres termes, un gamin aujourd'hui Benjamin, U13 demain, qui serait capable de faire les temps d'un championnat U15 ou U18, pourra s'engager sur cette catégorie puisque nous revenons sur une notion de natation par niveau.

On tend, aujourd'hui, à revenir à une notion de qualification, au niveau national, sur l'année N, mais également sur l'année N+1. Cela va faire sourire les anciens parce que ça ressemble étrangement à la notion de séries que l'on a connue il y a 20 ans. On dit toujours que l'histoire est un éternel recommencement, et finalement, on y revient.

Quelques modifications sont à noter, également, au niveau des Interclubs catégories d'âge. Le programme des Interclubs Avenirs va changer. Il ne comprendra que le 100 mètres 4 nages en épreuve individuelle. Le reste ne concernera que des relais. Les Interclubs Benjamins U13 connaîtront, également, un changement. Les relais 4 fois 200 mètres sont remplacés par des relais 4 fois 50 mètres. Enfin, un Championnat Interclubs U15 est créé. Là encore, ça doit faire sourire les anciens, puisqu'il est prévu d'avoir un classement cumulé U11/U13/U15, qui s'appellerait La Coupe du Futur.

Au niveau du calendrier, quelques dates sont d'ores et déjà actées. Les Interclubs toutes catégories 2025 sont programmés le samedi 8 novembre au niveau de la Ligue. Cela laissera, aux départements, la possibilité d'organiser les leurs, soit le dimanche 9 novembre, ou mardi 11 novembre. Les Championnats de Normandie Elite hiver sont programmés sur le dernier week-end du mois de novembre. Un Championnat Benjamins est prévu le 2<sup>ème</sup> week-end de décembre. Enfin, nous avons balisé quelques dates du calendrier 2026. Je vais transmettre tous ces éléments à Frédéric KRASOWSK, responsable de l'ETR du CD76, pour l'organisation de ses prochaines réunions. Bien évidemment, tant que ce n'est pas validé en Codir de Ligue, ça reste indicatif et à usage interne.

Au niveau des différents rapports que vous présentez, je constate qu'ils sont toujours aussi dynamiques, ce qui est une bonne nouvelle. Bien évidemment, le souhait de la Ligue est de continuer à travailler en coopération avec l'ensemble des Comités Départementaux, de manière à avoir une natation régionale qui soit la plus performante possible, dans l'intérêt des nageurs.

✉ 576 rue d'Ecosse - 76790 LES LOGES

☎ 06.64.40.52.44 - 📧 [présidenceffn76@outlook.com](mailto:présidenceffn76@outlook.com)



Une dernière information sur le plan sportif, que j'avais oubliée mais qui est importante. Il est envisagé de repasser les Championnats de France Benjamins en bassin de 25 mètres. Je n'ai pas bien compris si la décision serait applicable en 2025 ou en 2026.

Les Comités Départementaux peuvent qualifier leurs Benjamins aux Championnats de France, lors des Championnats Départementaux. La seule condition est de déclarer la compétition en Web-Confrontation d'automne. La date limite d'organisation, pour cette année, fixée au niveau national, est le 23 novembre prochain. Il est très important d'en tenir compte dans l'organisation de vos Championnats.

Que vous dire de plus, si ce n'est que la saison touche à sa fin. Vous avez quelques beaux projets, au niveau des équipes départementales à La Roche-sur-Yon. J'ai bien pris note, et ce sera remonté à l'Interrégion, du choix du lieu et du choix de la date, notamment d'un point de vue scolaire.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je vous souhaite une très bonne fin d'Assemblée Générale."

Monsieur Alexandre BARREAU remercie Monsieur Hervé LESTURGIE pour son intervention.

### QUESTIONS DIVERSES

Madame Ingrid GEREMIA : "Est-ce que nous aurons un listing pour les changements de catégories, par exemple pour les U15 ?"

Monsieur Hervé LESTURGIE : "La nouvelle dénomination des catégories d'âge ne rentrera en vigueur qu'à partir de janvier 2026."

☪ --- ☪

Monsieur Frédéric SOUDAY : "Est-ce que nous pourrions avoir des éléments précis sur l'évolution des subventions ?"

Monsieur Alexandre BARREAU : "Je voulais justement vous parler de 2 choses.

Lors de mon élection, j'ai cherché à comprendre, depuis 3 ans que j'officie en tant que Juge Arbitre sur les compétitions, pourquoi lors des Interclubs TC, poule départementale, on se retrouve sur des épreuves compliquées, chargées de tensions et d'émotion, pour ne pas parler d'ambiance délétère, comme cela a été le cas lors des derniers Interclubs à Gonfreville l'Orcher.



## SEINE-MARITIME

Il s'avère que cette compétition en particulier servait de base au calcul des subventions départementales (peut-être régionales aussi) "équipes en national". En effet l'aide aux équipes en national est basée sur le ranking des Interclubs TC.

La notion d'équipe n'existe pas vraiment en Natation Course, puisqu'il s'agit d'un sport individuel contre la montre. De plus, l'espoir d'un meilleur traitement a conduit certains clubs à temporairement améliorer les résultats grâce à des recrutements de nageurs extérieurs pour cette compétition seulement. Ceci renforce les rancœurs autour du bassin la plupart du temps.

Enfin, une seule compétition ne peut suffire à traduire le niveau d'un club et de ses compétiteurs.

Avec la volonté de mettre fin à la récurrence de situations délétères lors de cette compétition, nous nous sommes rapprochés des équipes techniques du département pour travailler sur une autre approche. En particulier nous avons pu bénéficier de l'expérience retirée d'autres disciplines individuelles.

Désormais, et dès cette année, la subvention "équipes en national" sera basée sur le classement national des clubs arrêté au 31 août de l'année en cours, disponible publiquement sur le site de la Fédération.

Les subventions sont accordées, avec un montant ajustable selon le budget départemental, selon le classement suivant :

- Top 100 national
- Top 200
- Top 300
- Top 400

Les barèmes de la natation artistique et du water-polo restent inchangés.

L'impact financier pour les clubs est limité. Comme vous le savez, de toute façon, les budgets alloués sont en baisse.

J'espère que désormais cette disposition permettra que les Interclubs TC redeviennent un événement festif et dépassionné, comme le souhaite notre Fédération. En tout cas, ils ne servent plus directement à l'obtention d'un ranking national éventuel pour la demande équipe en national, au niveau du département.

Nous avons convenu, avec le département, que l'on appliquerait cette règle à partir de l'année prochaine, pour que j'ai le temps de vous expliquer comment ça allait fonctionner. A notre grande surprise, les politiques du département ont décidé de l'appliquer dès cette année."

Monsieur Guy RIDEL : "Aujourd'hui, avec ce nouveau barème, nous perdons 5.000 €. J'aimerais connaître le montant de l'enveloppe globale, allouée en 2024, pour le classement des Interclubs et celui de 2025 avec le nouveau barème, pour pouvoir faire une comparaison.



**SEINE-MARITIME**

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs strates. Au niveau de la Région, il y a toujours le barème initial et nous aurons toujours l'équipe N2 et ainsi de suite. Sur la métropole rouennaise ce sera exactement la même chose, tout comme pour la municipalité. Ce changement aurait été bien s'il avait concerné tous les niveaux et nous aurait évité une perte de 5.000 €."

Monsieur Alexandre BARREAU : "Tu as raison. L'impact direct, comme je le disais, est limité. Sur le global, on a une baisse de l'ordre de 20%."

Monsieur Guy RIDEL : "Il ne faut pas oublier, non plus, que le Département, dans le cadre de l'aide aux sports, diminue de moitié le montant du Pass76. Il ne sera plus de 60 € mais de 30 €. Grâce à ce dispositif, nous avons accueilli des enfants qui ne seraient peut-être jamais venus à la natation. Indéniablement, ce sera un frein pour les familles et une perte de licenciation pour l'ensemble des clubs."

Cette situation va, également, impacter le Comité et la Ligue, parce que nous allons certainement hésiter à engager autant de nageurs, dans l'objectif de faire des économies, sur les frais d'engagement et de déplacement."

Monsieur Alexandre BARREAU : "Nous en avons pleinement conscience. C'est ce que traduit notre budget sur la ligne des engagements."

En ce qui concerne le Pass76, je ne vais pas parler au nom du Département mais en celui du club où je suis affilié. La réalité est que le véritable impact, aujourd'hui, et d'ailleurs celui que l'on va retrouver le plus communément, c'est l'aide de la Région. Celui du Pass76 semble assez limité."

Monsieur Frédéric SOUDAY : "Le Pass Normandie est beaucoup moins utilisé. Il intervient beaucoup trop tard."

Madame Sandra LACOURBA : "Notre club va être directement impacté. Les gens marchent beaucoup avec ces aides. La perte de 30 € va forcément avoir un impact direct sur les inscriptions."

Monsieur Sébastien GANDELIN : "Nous sommes tous d'accord. Nous avons tous les mêmes problématiques. Nous allons, aussi, devoir faire face aux 5 € supplémentaires par licence. La cotisation liée à l'adhésion des clubs est, également, en augmentation."

Il y a aussi ce nouveau critère, qui associe la possibilité d'exprimer le vrai niveau du classement des clubs. Je peux comprendre que l'outil que l'on utilise aujourd'hui peut léser certains clubs."

Je vois aussi l'opportunité, dans ce que tu as dit, de mettre les clubs en avant dans le projet des programmes sportifs du département. C'est donc la possibilité de se poser, peut-être un peu plus, en tant qu'organisateur."



## SEINE-MARITIME

Philippe, dans son budget, n'a pas remonté, peut-être même diminué ou gelé, je ne sais plus, la part des engagements sur les compétitions. Visiblement, nous ne sommes pas sur un projet où le département va pouvoir densifier ses compétitions pour augmenter cette part des recettes.

Dans ce que tu as dit, parallèlement, les clubs doivent prendre leur place, se positionner encore plus en tant qu'organisateur. C'est sûr que tout le monde n'a pas la possibilité d'organiser de grands événements plutôt lucratifs. On l'a vu, Grand Quevilly ça marche bien, tout comme pour les Vikings et Grand Couronne, etc...

Nous allons avoir aussi, pour les clubs, des outils qui vont être mis à disposition par le Département, par la Région, pour se positionner en tant qu'organisateur et donc générer des recettes.

Chaque année, on a tous ces mêmes problèmes dans la mécanique financière. C'est vrai que, cette année, dans l'après Jeux Olympiques, on savait déjà que le sport allait prendre un peu cher. On n'est pas surpris de ce qui se passe là.

Le Comité augmente de 10 centimes le coût des engagements. Je ne sais pas ce que la Ligue a voté mais il y aura forcément des augmentations. L'impact sera forcément directement lié aux consommateurs, que sont nos licenciés.

Ce n'est pas simple. C'est vrai qu'en général, sur ce genre de décision, c'est bien de travailler ensemble. Effectivement, je pense que dans la réflexion, on a besoin de connaître les problématiques qui sont liées à la vie des clubs et donc à leurs financements.

J'espère que ce classement national, qui deviendra certainement la règle, donnera la possibilité à certains clubs d'exister. Ça veut dire qu'il va falloir que l'on travaille sur la catégorie des Avenirs, au niveau de nos Interclubs, etc... Cela veut dire que nous allons avoir une activité fédérale qui sera peut-être plus mise en avant. Mais est-ce que l'on aura tous les outils ?"

Monsieur Alexandre BARREAU : L'objectif, ici, est aussi de s'inscrire dans la durée, également d'avoir une subvention liée à l'ensemble du travail de développement du club. C'est ce qui a motivé cette réflexion.

J'avais un autre point que je voulais aborder ce matin.

Certains d'entre vous m'ont envoyé des SMS ou m'ont appelé courant du mois de janvier pour être certains que je clique bien sur le bouton pour valider leur demande de subvention. Je suis conscient de la responsabilité. Rassurez-vous, toutes les demandes déposées dans les temps sont revues et validées.

En revanche, c'est le Comité Départemental qui est impliqué dans la validation des demandes de subventions départementales.



**SEINE-MARITIME**

Il ne s'agit pas de la validation d'Alexandre BARREAU en tant que Président, même si j'ai les codes et que j'appuie sur le bouton. La revue et la validation des demandes se fait en CODIR, les décisions sont portées au compte rendu du CODIR accessible à tous, en toute transparence. Les comptes rendus sont publiés sur le site du CD76.

Nous agissons en totale transparence, au niveau de la validation des dossiers. Si une demande est refusée, nous donnerons une explication.

Cette année, nous avons corrigé des demandes de subventions pour manifestations sportives, pour les aligner avec leur labellisation réelle. Ce n'est pas parce qu'un nageur hors département est engagé qu'un meeting de club devient "régional" ou "national". Il y a des demandes de labellisation, elles doivent être respectées."

Madame Isabelle SCHMITZ : "Qu'en est-il de l'Eau Libre ? Existe-t-il des aides pour les manifestations ?"

Monsieur Alexandre BARREAU : "Les dispositions, en ce qui concerne l'Eau Libre restent inchangées. Il est tout à fait possible de déposer un dossier pour Jumièges."

Monsieur Hervé LESTURGIE : "Pour les labellisations régionales, le dossier instruit par la Ligue est essentiellement basé sur le qualitatif de l'organisation et non sur le niveau. Le label n'est pas attribué parce qu'il attire des têtes d'affiche mais parce que l'organisation répond au cahier des charges permettant une qualification en Interrégion, des durées de réunions correctes, etc... Il ouvre l'accès au chronométrage automatique. Nous examinons les dossiers par rapport à la capacité, pour l'organisateur, à respecter un qualitatif de l'organisation et pas un niveau de performance en tant que tel.

Effectivement, les demandes de subventions départementales passent par le Comité Départemental et non par la Ligue. Pour nous c'est la qualité qui prime sur le niveau. Elle est étudiée par rapport à la capacité de l'organisateur de mettre en place une compétition attractive, de qualité, et qui offre un programme, à minima, jusqu'au 400 mètres, permettant aux nageurs de réaliser des performances dans ce sens."

Monsieur Sébastien GANDELIN : "Aujourd'hui, il n'y a pas de mise à disposition du chronométrage pour la catégorie Avenirs. Par contre, lorsqu'elle se conjugue avec une autre, le chronométrage automatique peut avoir du sens. Est-ce que ça va être figé ou modifié ?"

Monsieur Hervé LESTURGIE : "Ce n'est ni figé ni statué. Comme je le disais tout à l'heure, la notion de catégorie va devenir moins prégnante. Ce sont les notions de niveaux qui seront mises en avant. On peut imaginer, demain, qu'un U11 qui fait les temps d'un meeting qualificatif régional, puisse y participer. Cela reposera forcément la question des critères de participation, pour cette catégorie, sur ce niveau de compétition. Il faudra lancer la réflexion."



## SEINE-MARITIME

Monsieur Sébastien GANDELIN : "A quand une Commission Water-Polo dans le département ? Il y a une réelle activité, à travers ce qui est proposé par les Vikings, par le CNH. Je crois qu'il y a la possibilité de faire exister cette icône sur la plateforme fédérale. Il y a un référent régional extrêmement performant, Jean Baptiste LEROUX, qui pourrait peut-être nous aider à nous structurer."

Madame Brigitte GOSSELIN : "Je tiens à rappeler que depuis de nombreuses années, nous proposons, au sein du Comité, d'ouvrir une Commission Water-Polo. Ça ne prend pas du tout. Je peux ressortir les rapports que je rédige depuis très longtemps et dans lesquels le sujet est abordé. Personne ne se mobilise. Valoriser le Water-Polo, au contraire. C'est de toute façon une discipline fédérale qui fait partie de nos activités. A la base, nous avons besoin d'une Commission, à minima d'une personne dédiée qui intègre le Comité. Nous venons de réaliser des élections pour lancer le mandat de l'olympiade, nous n'avons eu aucune candidature sur le Water-Polo."

Par contre, Damien CATTIN VIDAL nous a rejoint pour l'Eau Libre. C'est un sacré soutien pour mettre en place, gérer et développer la discipline."

Monsieur Sébastien GANDELIN : "L'idée de cette question était d'insister, d'appuyer sur le fait que cette discipline doit exister au moins dans les rapports sportifs."

Sur le territoire, nous avons, également, récupéré un CAF de Ligue. Il serait bien, dans les rapports de faire valoir cet accès-là.

Par rapport à l'Eau Libre, je ne vois pas les résultats de Logan FONTAINE dans le rapport sportif. Il aurait bien de noter ses résultats sur la Coupe du Monde et aux Jeux Olympiques."

Madame Brigitte GOSSELIN : "Tous ces éléments ont fait l'objet d'une communication dans les rapports présentés lors de l'Assemblée Générale Elective."

Pour rappel, notre Comité nous permet d'accueillir 12 membres. Aujourd'hui, 2 places sont vacantes. Des élections partielles peuvent être organisées sur chacune de nos Assemblées Générales. Rien n'empêche que des représentants du Water-Polo proposent leur candidature sur notre prochaine AG. Encore une fois, pour que notre CD puisse avancer sur cette discipline, nous avons besoin de techniciens. Nous n'avons absolument pas la prétention de tout connaître sur tout. Sans être entourés de spécialistes nous n'y arriverons pas."

Monsieur Alexandre BARREAU : "Comme le souligne Brigitte, aucun problème pour créer une Commission Water-Polo. Nous n'y connaissons pas grand-chose, nous avons donc besoin de techniciens."

Je me suis toujours présenté comme le Président de toutes les disciplines, je le reste toujours."

Une petite précision. Sur cette AG, la ligne éditoriale n'est pas la performance. Je n'ai pas du tout parlé de performance, je n'ai pas évoqué spécifiquement des nageurs. J'ai parlé de fonctionnement du CD. Qu'est-ce que l'on met en place, ensemble, pour vous aider et si possible apporter de belles performances pour nos nageurs.



**SEINE-MARITIME**

Monsieur Philippe RAS : "Je voudrais profiter de cette Assemblée Générale, pour remercier, également, Sandra LEREVEREND, du CSG Natation Artistique. Elle fait un travail titanesque, et le mot est faible, pour l'inclusion des nageuses handisport. Elle s'efforce d'adapter le handicap à la Natation Artistique. Je voudrais que nous ayons une pensée pour elle. Merci."

Monsieur Dominique POIROT : "Je voudrais apporter une précision sur l'intervention de Sébastien GANDELIN. Tu nous alertes sur une Commission pour le Water-Polo.

Il faut savoir qu'en tant que responsable des officiels, du département et de la région, je suis responsable de tous les officiels de toutes les disciplines. Pourtant, je n'ai pas la prétention de former des Juges en Natation Artistique ou des Juges Arbitres en Water-Polo. Je ne connais absolument pas les règlements de ces deux disciplines, qui me semblent particulièrement complexes. La création d'une Commission, pour le Water-Polo, pourrait faciliter la communication.

De plus, normalement, toute formation validée par le technicien doit faire l'objet d'une saisie, sur Extranat, par le responsable des officiels. Les informations doivent donc m'être communiquées. C'est ce que font déjà Jean Baptiste LEROUX ou Claire Marie DEPAUW."

Madame Brigitte GOSSELIN : "En tout état de cause, pour découvrir et comprendre une discipline, nous avons besoin d'être présents sur une compétition en étant encadrés. Assister à un match, dans les gradins, ce n'est pas suffisant. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une réelle immersion, au sein d'un jury, pour que l'on nous explique les postes occupés, le déroulement d'un match, le règlement, etc..."

### **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Monsieur Alexandre BARREAU conclut l'Assemblée Générale.

"Un grand merci à tous pour votre participation. Je vous donne rendez-vous pour notre prochain Assemblée Générale, en début d'année 2026.

Je vous invite à conclure cette AG en partageant un temps de convivialité, offert par le club de l'Espadon de Grand Quevilly.

Encore merci à toutes et à tous et à très bientôt sur les bords des bassins."



L'Assemblée Générale est levée à 11h35

*La Secrétaire Générale,*

Brigitte GOSSELIN

*Le Président,*

Alexandre BARREAU